



Mairie de Montfaucon

14, rue des Fontaines
25 660 MONTFAUCON
03 81 81 45 71
mairie@montfaucon25.fr
www.montfaucon25.fr

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du jeudi 22 août 2024 à 19h30

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle du conseil municipal, jeudi 22 août 2024 à 19h30, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

ORDRE DU JOUR

RAPPORTS DECISIONNELS – RAPPORTS DEBATS

- I - Approbation du compte rendu de la séance du 18 juillet 2024
- II - Échanges sur la situation de l'accueil des migrants-réfugiés.
- III - AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
 - 1. Élaboration du Plan Communal de Sauvegarde- Marché groupé de Maîtrise d'œuvre.
 - 2. Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées : contribution aux FSL et FAAPDP
 - 3. Visite programmée de Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture
- IV - AFFAIRES D'URBANISME – BATIMENTS-TRAVAUX
 - 1. Désamiantage des sols à l'école/ point d'étape.
 - 2. Salle d'accueil et bâtiment périscolaire : point d'étape et dépôt demande aide Région pour chaufferie bois
- V - AFFAIRES PERI et EXTRASCOLAIRES
 - 1. Mise à disposition de personnels du FCMMGV
 - 2. Organisation du temps scolaire à la rentrée 2025 : éléments de consultation des parents
- VI - AFFAIRES BIEN VIVRE – BIEN VIEILLIR ENSEMBLE
 - 1. Information sur un appui apporté par le CCAS
 - 2. Point sur la distribution des boîtes « Fil d'Ariane »
- VII - AFFAIRE D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS
 - 1. Dotation biodiversité : exclusion de la commune du bénéfice d'attribution
- VIII - AFFAIRES D'ENVIRONNEMENT ET DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
 - 1. Projet de photovoltaïsme : choix d'une AMO, marché.
 - 2. Étude pour renaturation – Végétalisation cour d'école : point d'étape
- IX - AFFAIRES DE PATRIMOINE
 - 1. Célébration du 80^{ème} anniversaire de la Libération
 - 2. Célébration du 40^{ème} anniversaire du rachat du château médiéval et création de l'association dédiée
- X – AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE
 - 1. Grand Besançon Métropole, prise de compétence partielle lecture publique.
 - 2. Grand Besançon Métropole : chantier d'assainissement chemin des Vignes

Pour information :

- Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.
 - ✓ En urbanisme – droits des sols.
 - ✓ État des renoncements au Droit de Prémption Urbain.
 - ✓ Générales.
- Vie associative : plusieurs informations

Date prévisionnelle du prochain conseil municipal : 26 septembre 2024 à 19h30

Sont présents : Pierre CONTOZ, Gaëlle AUFFRET, Cyril DELITOT, Vincent GIRARD, Catherine PARDONNET, Corinne PETER, Anne-Marie POTY, Jacques TONNERRE, Hervé TOURNOUX, Frédéric VERMOT.

Absents excusés :

Laurent JEUNET a donné procuration à Catherine PARDONNET
Marie-Louise LAITHIER a donné procuration à Jacques TONNERRE
Nadine MAUGEY a donné procuration à Éric MERAT (absent)
Christine MOLLIER a donné procuration à Anne-Marie POTY
Alain RICHARD a donné procuration à Vincent GIRARD

Absents : Guillaume BLANDIN, Stéphanie BOITEUX, Éric MERAT, Géraldine VALLOT VUITTON

DESIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire propose, dans l'ordre alphabétique, Catherine PARDONNET, comme secrétaire de séance. **Approuvé à l'unanimité.**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sans modification, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 18 juillet 2024

Sans modification, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

POINT SUR L'ACCUEIL DES JEUNES MIGRANTS

Un tour d'horizon est effectué sur cet accueil, sur la situation, sur les difficultés rencontrées et les perspectives.

Le conseil municipal unanime prend acte.

RAPPORTS DECISIONNELS – RAPPORTS DEBATS

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

◇ **Élaboration du Plan Communal de Sauvegarde- Marché groupé de Maîtrise d'œuvre.** Le Maire expose l'obligation légale, pour les communes, de créer un Plan Communal de Sauvegarde. Ce document regroupe les réponses envisagées aux situations de crise pouvant survenir et les moyens d'alerte de la population.

Compte-tenu de la particularité du dossier, GBM a décidé de recruter un bureau d'études spécialisé pour accompagner les communes dans le cadre d'un groupement de commandes.

Le bureau d'études retenu est la société SATELLITEAM / FILOVA qui interviendra pour un coût (1^{ère} élaboration) de 6 588 € TTC.

En municipalité, il a été validé le principe que Frédéric VERMOT et Alain RICHARD accompagneraient le Maire dans l'élaboration.

Après débat, le conseil municipal unanime retient ces propositions et autorise le Maire à signer la commande à la société SATELLITEAM / FILOVA.

◇ **Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées : contribution aux FSL et FAAPDP.** Comme l'an passé, le Maire propose de soutenir le Département dans sa politique d'aide au logement social.

Après débat, le conseil municipal unanime, autorise le Maire à verser :

- ✓ 995 € au FSL (0.61 € x 1 630 habitants)
- ✓ 489 € au FAAD (0.30 € x 1 630 habitants)

◇ **Visite programmée de Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture.** Le Maire informe de la visite de Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture, lundi 2 septembre à 14h30, en mairie.

Cette visite est précédée, le 29 août à 14h, de la venue du Sénateur LONGEOT.

Pour information du conseil municipal.

AFFAIRES D'URBANISME - DE BATIMENTS – DE TRAVAUX

◇ **Désamiantage des sols à l'école / point d'étape.** Hervé TOURNOUX, Adjoint, fait le point de ce dossier. Les travaux se sont bien déroulés, dans les temps.

La rentrée scolaire s'effectuera comme prévu, lundi 2 septembre, dans les locaux de l'école.

Pour information du conseil municipal.

◇ **Salle d'accueil et bâtiment périscolaire : point d'étape et dépôt demande aide Région pour chaufferie bois.** Le Maire et Hervé TOURNOUX, Adjoint, font le point sur ce dossier.

L'avant-projet définitif (APD) a été reçu en mairie le 31/07/2024. L'estimation financière doit être communiquée sous peu.

Le projet d'installation d'une chaufferie bois a fait l'objet d'une étude par AJENA et sa pertinence a été démontrée. Cette chaufferie entre dans le cadre de l'appel à projet de la Région, elle sera subventionnée par la DETR, la Région, le Département et GBM.

Après débat, le conseil municipal unanime décide :

- **De fixer une réunion avec le groupe de travail le jeudi 29 août 2024 à 18h pour une ultime relecture avant adoption de l'APD,**
- **D'organiser une visite de bâtiments avec façades en tuiles et /ou tuiles bois qui permettra de valider les options de façades.**
- **D'autoriser le Maire à pré déposer le dossier d'aide pour l'installation d'une chaufferie bois dans le cadre de l'appel à projet Région BFC.**

AFFAIRES SCOLAIRES - PERISCOLAIRES

◇ **Mise à disposition de personnel du FCMMGV pour le périscolaire 2024 / 2025.** Corinne PETER, Adjointe, rappelle que le football club met à disposition du personnel pour assurer l'encadrement des activités périscolaires. Cette année, le football club informe que deux intervenants seront à nouveau mis à disposition.

Après débat, le conseil municipal unanime autorise le Maire à signer les conventions.

◇ **Organisation du temps scolaire à la rentrée 2025 : éléments de consultation des parents.**

Corinne PETER, Adjointe, présente à nouveau les hypothèses de travail qui seront proposées aux parents lors de la réunion du 8 octobre prochain.

A l'issue du débat, le conseil municipal unanime propose d'informer les familles que la commune ne souhaite pas supporter le reste à charge induit par la suppression des aides de l'État. Pour le conseil municipal, un retour à la semaine scolaire de 4 jours est plausible. Dans ce dernier cas, un engagement dans un plan mercredi sera envisagé.

AFFAIRES BIEN VIVRE – BIEN VIEILLIR ENSEMBLE

◇ **Information sur un appui apporté par le CCAS.** Gaëlle AUFFRET, Conseillère municipale, présente la situation d'un jeune homme en très grande difficulté et la solution ponctuelle apportée par la Mairie (CDD de vacataire en août).

Pour information du conseil municipal.

◇ **Point sur la distribution des boîtes « Fil d'Ariane ».** En l'absence de l'adjointe en charge de ce dossier, ce point n'est pas abordé.

AFFAIRE D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

◇ **Dotation biodiversité : exclusion de la commune du bénéfice d'attribution.** Le Maire rappelle qu'en 2023, la commune avait perçu 13 627 € au titre de cette dotation. Pour 2024, compte tenu des modifications des critères d'attribution, la commune ne la perçoit plus. **Après débat, le conseil municipal unanime, prend acte de la gestion de ce dossier par le Maire, notamment en saisissant les parlementaires et en se retirant du COPIL NATURA 2000 de GBM.**

AFFAIRES D'ENVIRONNEMENT ET DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

◇ **Projet de photovoltaïsme : choix d'une AMO, marché.** Le Maire et Vincent GIRARD, Adjoint, rappellent que le conseil municipal a décidé de consulter afin de choisir une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans ce dossier.

L'offre mieux-disante est celle du cabinet PLANAIR.

Elle se décompose en plusieurs phases :

- Phase AVP 1 – Tranche ferme : 5 600 € HT soit 6 720 € TTC
- Phase MOE 1 – Tranche optionnelle B : 10% du coût prévisionnel des travaux
- Phase Étude 2 – Tranche optionnelle C : 4 400 € HT soit 5 280 € TTC
- Phase MOE 2 – Tranche optionnelle D : 10% du coût prévisionnel des travaux

Après débat, le conseil municipal unanime retient l'offre du cabinet PLANAIR, mieux disante.

◇ **Étude pour renaturation – Végétalisation cour d'école : point d'étape.** Le Maire et Vincent GIRARD, Adjoint, précisent qu'en raison des vacances, ils n'ont pas reçu d'informations récentes sur ce dossier.

Le conseil municipal unanime prend acte.

AFFAIRES DE PATRIMOINE

◇ **Célébration du 80^{ème} anniversaire de la Libération.** Elle aura lieu le samedi 7 septembre 2024. Jacques TONNERRE, Adjoint expose le déroulé de cette journée.

Le conseil municipal unanime prend acte

◇ **Célébration du 40^{ème} anniversaire du rachat du château médiéval et création de l'association dédiée.** Jacques TONNERRE, Adjoint présente le déroulé de cette manifestation qui aura lieu les 21 et 22 septembre prochains.

Pour information du conseil municipal.

AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE

◇ **Grand Besançon Métropole, prise de compétence partielle lecture publique.** Le Maire rappelle, qu'à compter du 1^{er} janvier 2025, GBM aura cette compétence.

Pour information du conseil municipal

◇ **Grand Besançon Métropole, chantier d'assainissement chemin des Vignes.** Le Maire expose le déroulé de ces travaux qui conduisent à la fermeture du Chemin des Vignes pour 2 à 3 mois à compter du 9 septembre. La communication a été faite dans Montfaucon Infos.

Pour information du conseil municipal

I – COMPTE RENDU SUR DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS (articles L.2122.21 et L.2122.22)

I – 1 / A – EN MATIERE DE DROITS DES SOLS

Hervé TOURNOUX, Adjoint présente :

Déclarations préalables délivrées à :

- Easy Charge Services, installation d'une borne de recharge électrique
- Sébastien FAVRE, pose de panneaux photovoltaïques
- Pierre LAB, pose de panneaux photovoltaïques
- Géraldine VALLOT VUITTON, pose de panneaux photovoltaïques

Permis de construire accordés : néant

Déclarations d'intention d'aliéner (renoncations au droit de préemption urbain) :

- Une maison, sur terrain de 303 m², en zone UB, combe de Maux
- Une maison, sur terrain de 1 017 m², en zone UB, allée des Vergers
- Une maison, sur terrain de 878 m², en zone UB, rue de la Falaise
- Une maison, sur terrain de 1 901 m², en zone UB, rue de Wurtemberg
- Une maison, sur terrain de 365 m², en zone UA, chemin des Granges
- Un terrain d'aisance de 65 m², en zone UA, chemin des Granges

I – 1 / B – GENERALES

Le Maire fait part des décisions prises :

- Décision 9/2024 : Avenant au contrat de fourniture des repas de la Cuisine d'Uzel – période 1er septembre 2024 au 31 août 2025
- Décision 10/2024 : répartition de la subvention accordée à l'association des Montfaucon de France entre association nationale et locale.
- Signature de l'avenant au contrat d'assurance communal relatif à l'ajout du bâtiment moutons et poulailler participatif (cotisation 23.46 €)

Le dossier déposé par SFR n'a pas fait l'objet d'une information.

AGENDA : Prochain conseil municipal envisagé le jeudi 26 septembre 2024 à 19h30

MANIFESTATIONS :

- 30 et 31 août 2024 C'est EBULLI'SON
- Samedi 7 septembre 2024 : 80ème anniversaire de la Libération de la commune, invitation diffusée.
- Dimanche 15 septembre 2024 : vide grenier Association des Familles – Cadichons
- Samedi 21 et Dimanche 22 septembre 2024 : 40ème anniversaire du rachat du site du Château Médiéval par la commune et de la création de l'Association Le Château, Patrimoine Historique.

À 21h45, le Président lève la séance.

Catherine PARDONNET
Secrétaire de séance

Pierre CONTOZ
Président de séance